



# CHAUX-DU-DOMBIEF (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome II (1854)**

*La Chaux du Dombief; Lachal du Dumbez ;*

Village à 7 km de Saint-Laurent, 33 km de Saint-Claude et 40 km de Lons-le-Saunier.

Altitude : 870 m ; d'Ilay : 861 m.

Le territoire est limité au nord par Saint Maurice, les Petites Chiettes, le Franois et Châtelneuf, au sud par Saint Pierre et la Chaumusse, à l'est par Châtelneuf, Entre-Deux-Monts, Fort-du-Plasne, la Chaumusse, et à l'ouest par Saint Maurice, les Petites Chiettes, et le Franois.

Ilay, la Boissière, Morillon, les Devaux, le moulin Perrin, la maison Poncet, la grange du Bois de Ban, la grange sur Morillon, le moulin l'Amérique, la grange du Prélait, la grange du Pré Paris, le Saut Girard et la grange de Magney font partie de la commune.

Il est traversé par les routes impériales N° 5 de Paris à Genève et en Italie, et 78 de Nevers à Saint-Laurent, par le chemin de grande communication N° 39 de Lons-le-Saunier à Saint-Laurent, par les chemins vicinaux tirant au Morillon, et d'Ilay au Franois, par le ruisseau du Dombief, le bief des Perchets qui y a sa source, le ruisseau de Combe Raillard, le ruisseau d'Illay et le canal du Moulin. La rivière de Layme limite à l'est la Chaux-du-Dombief de Fort-du-Plasne, et reçoit en ce point le Dombief. La rivière de Seinette la limite sur une petite longueur du territoire des Petites Chiettes, où elle reçoit le ruisseau d'Ilay et fait un saut remarquable, appelé le Saut Girard. Cette chute d'eau forme une belle cascade de 30 pieds de hauteur.

Ce village est situé entre le Grand Vaux et la Combe d'Ain, sur le revers oriental d'une montagne.

Les maisons sont échelonnées sur les bords de la rue principale et la plupart se touchent, ce qui donne à ce lieu l'aspect d'une petite ville. Les maisons ont généralement plusieurs étages, sont construites en pierre et couvertes en bardeaux.

La commune d'Ilay a été réunie à celle de la Chaux du Dombief, le 3 décembre 1813.

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1750.

Il y a des fractions de trois lacs, appelés lacs de Laustel, du Grand Maclu et de la Motte ou d'Ilay.

## NOTICE HISTORIQUE :

Le célèbre monastère de Condat, fondé de 430 à 440, vint rendre une vie nouvelle à nos pays de montagnes. Les religieux qui le peuplèrent n'avaient point pour but, comme les moines de l'Orient, l'isolement et la contemplation. Leur activité cherchait des résultats directs, pratiques. Ils exercèrent une influence marquée sur la mise en culture des forêts et des terrains, jusque là improductifs. Les colons, qui avaient échappé à la mort ou à la captivité, accouraient pour vivre sous leur abri et à leur service. Antidiolo, cinquième Abbé de Condat qui succéda à St Eugende, vers l'an 523, envoya deux de ses disciples, Aubert et Didier, chacun avec 20 religieux, dans le Grandvaux, *Grandis-Vallis*, pour s'occuper du défrichement de cette terre ingrate et dissiper l'idolâtrie qui s'y perpétuait. Aubert s'établit au bord d'un lac et fonda l'abbaye dite de Notre-Dame-du-Grandvaux. Didier occupa une île formée au centre du lac d'Ilay et y érigea le prieuré de Saint Vincent. Les seigneurs puissants qui les entouraient s'en disputèrent les dépouilles à main armée pendant le cours orageux des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

Un siècle après, les sires de Mirebel, de Montmoret, de Claivaux, de Salins régnaient en maîtres sur la Grande Vallée, et en disposaient comme d'un bien patrimonial. Par quel concours de circonstances les religieux de Gigny sont-ils devenus propriétaires de l'Abbaye d'Ilay ? Aucun titre ne nous l'apprend. On sait seulement que cette usurpation était consommée en 1170. Les monastères étaient alors tellement appauvris, que les moines dans leur désespoir, se dépouillaient entre eux. Saint Oyan était tombé du reste dans une telle décadence, que loin de protéger ses prieurés, de conserver leurs biens, il n'entretenait pas même ses propres bâtiments. Tandis que les anciennes abbayes offraient un spectacle aussi affligeant, les seigneurs montraient le plus vif empressement à en fonder de nouvelles. En 1170, Thiebert de Montmoret disposait en partie de la dotation d'Ilay, pour fonder la Chartreuse de Bonlieu. Il faisait d'actives démarches pour faire ériger l'abbaye du Grandvaux en monastère indépendant. En 1189, Ponce de Cuisel donnait à la chartreuse de Bonlieu, la moitié d'un vaste espace compris entre le Grandvaux et Lachal-du-Dombiez. Ce titre est le premier qui mentionne le lieu dont nous esquissons l'histoire.



Prieuré d'Ilay ou de Saint-Vincent-de-la-Motte : Ce prieuré doit sa fondation à Didier, moine de Condat, plus connu sous le nom de Pontius (Saint Point), patron de l'église de la Chaux, qui mourut au VI<sup>e</sup> siècle dans l'ermitage de Saint Point. Les religieux de Gigny, devenus propriétaires de cette ancienne obédience de Saint Oran, y envoyèrent deux moines, y compris le prieur de l'Ordre de Cluny, pour y résider, et firent un traité d'association, en 1192, avec Etienne II, comte de Bourgogne, pour en assurer la garde. C'est en vertu de ce traité que les sires d'Arlay, puis les seigneurs de l'Aigle étaient seigneurs hauts justiciers d'Ilay. En 1176, le prieur de Gigny donna une partie des biens de ce prieuré à l'Abbaye de Balerne, moyennant un cens annuel, et en 1204, une autre partie aux chartreux de Bonlieu, aussi moyennant une redevance annuelle.

Ce bénéfice fut uni à celui de Poitte, donné en commende dès le XIV<sup>e</sup> siècle, remis à la collation du pape en 1516, sécularisé en 1766 et uni à la mense du chapitre de Gigny. Il dépendait du diocèse de Besançon et de la paroisse de Bonlieu.

Cloître : au nord et à quelque distance d'Ilay, existe un lac qui s'étend jusqu'au village du Franois, Nommé lac d'Ilay ou de Nillay, lac du Franois ou lac de la Motte. C'est dans une île ou motte rocheuse, à 200 m du bord oriental de ce lac u'était le monastère appelé indifféremment prieuré d'Ilay ou prieuré de Saint-Vincent-de-la-Motte. Un chemin pavé aujourd'hui enfoncé d'un mètre dans l'eau, y conduisait. Près de l'île, la chaussée était coupée par un profond fossé, sur lequel était un pont-levis. L'emplacement du prieuré est envahi par des broussailles, des bois, et par deux noirs sapins d'un effet très pittoresque. On y voit encore des ruines, des fondations, quelques pans de murs et des arbres fruitiers de l'ancien jardin des moines. Il y avait une chapelle dédiée à Saint Vincent, dont on fêtait la fête le 22 janvier. Le calice de cette chapelle, orné d'armoiries, est actuellement dans l'église de la Chaux-du-Dombiez. Une statuette de la vierge, en albâtre, parfaitement sculptée, et provenant du même lieu, est conservée dans la Chapelle d'Ilay.

Chapelle d'Ilay : après la destruction du prieuré, qui eut lieu pendant les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle, on rebâtit une chapelle dans le village d'Ilay, sous le vocable de Saint Vincent. Les religieux de Gigny y faisaient célébrer un certain nombre de messes chaque année par un chapelain de leur choix. Les habitants, successivement paroissiens de Bonlieu, et des Petites Chiettes, ont adopté pour patron Saint Point, depuis qu'ils dépendent de l'église de la Chaux-du-Dombief.

Seigneurie : Ilay et des meix épars dans certaines communes formaient une seigneurie en moyenne justice, possédée conjointement par le prieur d'Ilay et par les seigneurs de l'Aigle. Ces derniers avaient exclusivement la haute justice.

Seigneurie de la Chaux-du-Dombiez : La terre de Bonlieu, ancien démembrement de celle du Grandvaux et par conséquent de celle de Saint-Claude, était divisée en deux parties, appelée, l'une la terre haute et l'autre la terre basse. Elle avait été donnée aux chartreux en toute justice et sans aucune réserve, en 1170, par Thiébert de Montmoret, Gérard de Vienne et Guillaume, son fils, seigneurs suzerains, à cause de leur terre de Mirebel, avaient ratifié cette concession en 1172. La terre haute se composait de la Chaux-du-Dombiez, et la terre basse de Bonlieu, les Grandes et Petites Chiettes, le Puits, Saugeot,

Denizières et de Granges isolées. Jean de Chalon, sire d'Arlay dont l'ambition égalait la puissance, déjà protecteur du prieuré d'Ilay, était parvenu en 1285, à se faire associer aux biens de l'Abbaye de Balerne, et à acquérir ainsi moitié de la seigneurie de Châtelneuf. En 1301, il avait déterminé l'abbé de Saint-Claude à l'associer à la terre du Grandvaux, mais sous la condition expresse qu'il n'y élèverait aucune forteresse. Cette clause était gênante pour lui, il fallait trouver un moyen de l'é luder. Il décida les chartreux de Bonlieu à le choisir pour gardien, et par un acte passé au mois d'avril 1304, il fut associé à la moitié de la terre haute. Par l'acte de 1304, les chartreux se réservèrent, outre la moitié de la Chaux-du-Dombief, un canton de 300 journaux, appelé en Marquenay, et le droit de couper du bois autant qu'ils en voudraient pour l'usage de leur maison seulement, dans toutes les forêts de la terre haute. Jean de Chalon se hâta d'élever une forteresse au sommet d'une montagne escarpée, qu'il appela le château de l'Aigle ou de l'Aille.



L'Abbé de Saint-Claude ne tarda pas à s'apercevoir que cette nouvelle construction allait dominer sa terre de Grandvaux. Il ne consentit, en 1318, à renouveler l'association de 1304 avec Hugues de CHALON ARLAY qu'à la condition formelle qu'il ne se servirait point de son château de l'Aigle pour opprimer les sujets du Grandvaux, ou pour exiger d'eux quelque exaction.

Seigneurs de l'Aigle : Jean de Chalon Arlay 1er, se qualifiait de seigneur de l'Aigle en 1307, et faisait hommage de cette terre en 1311 à Philippe le Long, époux de Jeanne II comtesse de Bourgogne. Il mourut en 1315, laissant ce fief à Hugues de Chalon Arlay 1<sup>er</sup>, mort en 1322, qui le donna à Pierre, bâtard de Chalon, son fils naturel.

Guillaume de Fromentes ayant épousé la fille de Pierre, se qualifiait de Seigneur de l'Aigle, en 1388. Il fut pour ses sujets un tyran redoutable. Il transmit cette terre à Jeanne sa fille, qui épousa en 1410, Jean de Vaudrey, seigneur de Courlaoux et du Pin, chambellan du Duc Jean-sans-Peur. De ce mariage naquirent Antoine, Guillaume et Lancelot de Vaudrey. Antoine eut le fief de l'Aigle, ce seigneur joua un grand rôle au pas de Charlemagne, donné par le Comte de Charny près de Dijon, en 1443. Il en était un de ses gardes. Il épousa en secondes noces, Marguerite de Chauffour, dont il eut Claude et Catherine mariée à N. de Clermont et Anne Jacuques de Vaudrey, épouse de M. de Laubespain. Claude de Vaudrey, chevalier, seigneur de l'Aigle et de Chilly, conseiller, chambellan du duc Philippe, Bailli d'Aval de 1487 à 1490, chevalier d'honneur au parlement de Dole, fut l'un des gentilshommes les plus braves et les plus illustres de son temps. Il mourut en 1515, sans postérité. Il institua pour héritière dans la moitié de ses biens Marie de Chalans, son épouse, et donna l'autre moitié à Henri et Claude de Clermont, et à Claude et Antoine de Laubespain, ses neveux, les substituant les uns aux autres.

Le 11 septembre 1529, Philibert de Château-Vieux, second époux de Marie de Chalans, vendit pour 3000 francs la Seigneurie de l'Aigle, comprise dans le lot de sa femme, à Nicolas de Gilley, seigneur de Marnoz, des mains duquel elle passa à Mr de Marnix, seigneur de Crilla.

Claude et Antoine de Laubespain, achetèrent du seigneur d'Arlay, leur suzerain le droit de retour féodal sur la terre de l'Aigle, et en devinrent propriétaires par acquisition sur Mr de Marnix, ils en jouirent dans l'indivision.

Antoine fit ériger sa part en baronnie, et la donna, à titre de douaire, à Marguerite Perrenot de Granvelle, sa seconde épouse, qui se remaria à Ferdinand, fils de Charles de Lannoy, vice-roi de Naples. Après la mort de cette dame, Claude de Laubespain réunit sur sa tête la propriété entière de cette seigneurie. Son fils Philibert de Laubespain s'allia à Francisque de Poitiers dont il eut Charles et Claude de Laubespain. Ses dépenses excessives amenèrent sa ruine. Ses biens se vendirent par décret en 1606. Jean de Lezay se rendit adjudicataire du château de l'Aigle. Après avoir obtenu de Philippe-Guillaume de Nasseau, seigneur d'Arlay, le don du droit de retenue, Francisque de Poitiers remboursa Mr de Lezay, et en 1612 elle fit donation entre-vifs à Charles, son fils aîné de cette nouvelle acquisition.

Charles épousa Perrone d'Oiselet, dont il eut 2 filles, Anne ou Claude Françoise et Anne Antoinette. Cette dernière vendit le fief de l'Aigle, par acte du 11 mai 1627, à Catherine de la Baume dite de Bruges, dame de la Chaux-des-Crottenay et épouse du marquis de Lullin.

Claude Françoise, s'allia vers la même époque à Philippe Antoine Colin, seigneur de Vauvoreille, dont elle n'eut pas d'enfants, et se remaria avec le Sr de Mandre, qui joua un rôle important pendant la guerre de 10 ans, et dont elle eut un fils : Claude Humbert. Cette dame avait racheté la seigneurie de l'Aigle, de la marquise de Lullin avant 1630. A sa mort en 1667, elle l'a transmis à son fils qui la légua à Claude Antoine du Tartre de Laubespain, son cousin.

Les chartreux de Bonlieu obtinrent en 1684, un arrêt du parlement de Besançon, qui annula le traité d'association. Aussitôt ils s'adressèrent à Louis XIV, qui ordonna à Claude Antoine du Tartre de détruire

son château de l'Aigle et autorisa au besoin les chartreux de le faire démolir eux mêmes. Les biens de ce seigneur furent mis en décret en 1686. Les chartreux acquirent la seigneurie de l'Aigle et l'incorporèrent à leur propre domaine.



Bourg : dans l'origine le village de la Chaux-du-Dombief se composait d'une agglomération de maisons, appelée la Ville de la Chaux, et de fermes isolées formant un autre quartier, au milieu duquel était l'église. Après la concession des franchises la ville de la Chaux, close de murailles et de portes, s'appela le Bourg de l'Aigle. Cette partie ne se composait plus, en 1741, que de 14 maisons également espacées et placées sur deux lignes parallèles. Elle a pris peu de développement. Les habitations se sont groupées depuis un siècle près de l'église, et c'est là que se trouve aujourd'hui le centre du village.

Château : le château de l'Aigle était bâti au sommet d'une montagne qui s'élève au nord, et à 500 mètres environ du village de la Chaux. Le rocher était coupé à pic de toutes parts, si ce n'est au sud, où un large fossé ouvert dans le roc l'isolait complètement. La forteresse se composait d'une grosse tour massive, servant de donjon, d'un château-fort, contre lequel était flanquée une autre tour, d'une métairie, de fossés en forme de glacis, et d'une ceinture de murailles percées d'une porte avec pont-levis. L'esplanade était très circonscrite. Un chemin, dont on reconnaît encore les traces, conduisait du village au château ; un autre descendait du château à un réservoir pavé, qui se trouvait à mi-côte de la montagne, au milieu de rochers dénudés, ne laissant apercevoir aucune trace de végétation. Au nord de ce petit lac est une montagne qui s'élève à une hauteur prodigieuse, appelée la Crête de l'Aigle ; de son sommet on découvre un horizon sans bornes. Les seigneurs de l'Aigle habitaient souvent le château. Ils venaient s'y reposer des fatigues des combats. La défense en était confiée à des retrahants et à une garnison commandée par un châtelain. En 1628, M. de Fontenay fut envoyé par le comte de Champlitte pour le visiter et le mettre en état de défense, dans la prévision des guerres qui se préparaient. Claude-Françoise de Laubespain, toute dévouée aux intérêts français, exigeait de ses sujets des sommes énormes pour droit de guet et garde, et ne mettait dans le château que quelques domestiques qui avaient ordre de remettre la place aux premiers soldats qui se présenteraient. Le marquis de Saint-Martin envoya, au mois de novembre 1638, le capitaine Chaumont avec seize soldats pour occuper ce poste. La baronne de l'Aigle leur refusa l'entrée. La troupe fut obligée de se retirer. M. de Jousseaux, arrivé quelques temps après, éprouva le même refus. Le 15 novembre 1641, le baron de Scey, instruit que le comte de Courreval voulait faire des courses dans le Grandvaux et s'emparer du château de l'Aigle pour y faire sa retraite, envoya à la hâte M. de Byarne avec une compagnie qui, moitié par ruse, moitié avec force, pénétrèrent dans la forteresse et s'y maintinrent. Les lieutenants de M. de Biarne, qui le remplacèrent dans le commandement de cette place jusqu'en 1644, furent MM. Roux de Menestru, la Grandeur, Merceret, Mirandol et de la Chaux. En 1668, Antide de Montaigu rendit la place aux Français sans se défendre. Les barons de l'Aigle vivaient en général dans la plus mauvaise intelligence avec les religieux de Bonlieu.

Évènements divers : la chronique locale de ce village ne se compose que de batailles des habitants avec ceux du Grandvaux et de la terre basse de Bonlieu. Elles étaient aussi fréquentes qu'acharnées. La haine des habitants pour les chartreux les poussa souvent à des violences coupables.

Eglise : les chartreux de Bonlieu avaient fondé une chapelle à la Chaux bien avant le XIV<sup>e</sup> siècle puisqu'il existe un marché de l'an 1632 pour le rétablissement de la charpente de cet édifice. L'église actuelle est dédiée à Saint-Point, dont on célèbre la fête le 23 mai. Sa construction appartient à différentes époques, sans présenter cependant de parties anciennes. Elle se compose d'un clocher, d'une tribune, de trois nefs, d'un chœur, d'un sanctuaire et d'une sacristie. Le clocher, couronné par un dôme, est décoré de quatre colonnes de l'ordre dorique, dont les fûts sont à tort, avec renflement. Ces colonnes supportent un entablement et un fronton. Le chœur est éclairé par un beau vitrail peint, représentant le patron de la paroisse. Le clocher et les stalles proviennent de l'église de Bonlieu.

Bibliographie : Annuaire du Jura, 1843-1847. Archives de la préfecture. Recherches manuscrites de M. Paget, curé de la Chaux-du-Dombief, sur saint Point.